jusqu'à nos jours. Nous publierons ici qulques notes sur les Registres de la Rivière Rouge.

L'on trouve également au Parlement une suite de cahiers extrêmement précieux. Ce sont les recensements civils à partir de 1832. Tous les habitants de la colonie y sont nommés, chefs de famille, nombre d'enfants, religion, etc. L'on peut ainsi quelque peu compléter les registres de Saint-Boniface. Quelques vieilles familles ont aussi conservé certaines dates.

NOTES DE MONSEIGNEUR TACHE

Notes sur les premiers Registres de St-Boniface ainsi que sur ceux de Pembina détruits par l'incendie du 14 décembre 1860.

Les Registres de la paroisse de St-Boniface sont les premiers qui aient été ouverts dans le pays. L'Eglise catholique a toujours été anxieuse de conserver les Annales de la grande famille dont elle est Mère. C'est pourquoi tous ceux qui ont charge d'âmes dans l'Eglise catholique sont tenus d'enregistrer les baptêmes, mariages et sépultures dont ils sont les ministres dans les lieux confiés à leur sollicitude.

Le très Révérend Monseigneur Joseph-Norbert Provencher fut fidèle à cette obligation et à son arrivée dans le pays il ouvrit les registres où étaient consignées les naissances spirituelles par le baptême, les mariages chrétiens et les sépultures ecclésiastiques.

Ces statistiques vitales sont les premières connues dans le Manitoba et les immenses territoires du Nord-Ouest Canadien.

Le Révérend Monsieur Sévère Dumoulin, compagnon de voyage de Monseigneur le Grand-Vicaire Joseph Norbert Provencher, et arrivé avec lui le 16 juillet 1818 à St-Boniface s'en sépara pour aller, sous sa direction, donner les secours religieux aux populations alors stationnées à Pembina, aujourd'hui territoire du Dakota, dans les Etats-Unis. Le missionnaire de Pembina obéit lul aussi à la loi de l'Eglise lui enjoignant de tenir registres; il le fit jusqu'à son départ du pays qui eut lieu en 1823.

Un intérêt extrême se rattache tout naturellement à ces documents qui constatent les mouvements de la population catholique dans ces vastes régions. Malheureusement ces archives si riches d'intérêt ont été détruites par l'incendie du palais archiépiscopal de St-Boniface le 14 décembre 1860. C'est une perte presque irréparable et en apprenant la perte de la cathédrale et de la demeure épiscopale notre pensée se porta sur ces précieuses archives. Nous comprîmes qu'avec le temps il nous serait possible de réparer les autres pertes, mais que la perte des registres était sans compensation vu qu'il n'y en avait qu'une copie. Tout ce qui concerne Pembina a été brûlé. Des registres de St-Boniface ont été trouvés dans les décombres. Tous les actes de 1825, une partie de ceux de 1829 et de 1930, un acte de 1831, tous ceux de 1832, la plupart